MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Direction générale du Trésor

# BRÈVES ÉCONOMIQUES
# Maroc

Une publication du SER de Rabat
18 au 22 août 2025

## Le chiffre à retenir

**6ème**

**Pays d'accueil d'IDE dans la région Moyen-Orient et Afrique**

**Le Maroc a enregistré 96 projets d'investissements directs étrangers (IDE) en 2024, soit une progression de +1,1 % par rapport à l'année précédente, selon le rapport FDI 2025 du Financial Times.** Le Royaume se positionne ainsi au 6ème rang dans la région Moyen-Orient et Afrique, confirmant sa résilience dans un contexte mondial tendu.

Le classement régional est dominé par des économies plus importantes que le Maroc à savoir les Émirats arabes unis (plus de 1.300 projets annoncés), suivis de l'Arabie saoudite, de l'Afrique du Sud et de l'Égypte.

Dans un environnement marqué par une baisse de plus de -40 % du volume total des IDE dans la région (158 Mds USD), le Maroc fait figure d'exception. Alors que les investisseurs réduisent l'envergure de leurs engagements, le pays maintient une dynamique stable en nombre de projets, témoignant d'un climat des affaires jugé attractif.

Ce maintien dans le classement régional reflète la solidité des fondamentaux marocains, portés par une stabilité politique, un positionnement stratégique en tant que hub industriel et logistique africain, ainsi que des politiques publiques favorables à l'investissement.

# ZOOM

## PLF 2026 : ciblage social, réformes de fonds et lutte contre les fractures territoriales

Le Projet de Loi de Finances 2026 amorce un virage stratégique en matière de politiques publiques. L'Exécutif fixe un objectif de croissance de 4,5 % et vise un déficit budgétaire réduit à 3 % du PIB, contre 3,4 % projeté par le Haut-Commissariat au Plan. Le taux d'endettement global serait, quant à lui, maintenu à 65,8 %.

Au cœur de ce PLF figure un recentrage des aides sociales sur les ménages les plus vulnérables via le déploiement du Registre Social Unifié (RSU) et du Registre National de la Population (RNP). Près de quatre millions de familles bénéficient déjà des aides directes, dans une logique de transparence et d'efficacité. Cette refonte s'inscrit dans la poursuite de la construction d'un État social.

Le PLF met en exergue les avancées réalisées sur le volet social. La généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire a permis de couvrir 88 % de la population. Côté santé, 949 centres de santé primaires ont déjà été rénovés sur les 1 400 prévus d'ici 2026, et les CHU d'Agadir et Laâyoune sont en cours d'ouverture. En matière de logement, plus de 57 000 familles ont été soutenues par les nouveaux dispositifs d'aide à l'habitat, avec une priorité donnée aux femmes. La lutte contre l'habitat insalubre progresse : 62 villes ont été déclarées sans bidonvilles et 72 % des objectifs nationaux ont été atteints.

Le gouvernement maintient le cap des réformes : restructuration du portefeuille public, refonte du système de retraite, modernisation de la loi organique des finances et poursuite du dialogue social. Ce dernier a déjà permis des avancées notables (hausse du SMIG, élargissement de la couverture retraite, révision de l'impôt sur le revenu) pour un coût cumulé estimé à 47,8 Mds MAD d'ici fin 2026 (soit 4,5 Mds EUR)

Enfin dans le domaine de l'éducation, le programme "Écoles Pionnières" sera étendu à 1,3 million d'élèves et 400 "Écoles de la deuxième chance" sont programmées d'ici 2030. La formation professionnelle enregistre une hausse de 17 % des effectifs sur l'année 2024-2025, soutenue par le développement des Cités des Métiers et des Compétences.

# Activités macroéconomiques & financières

## Compensation : les dépenses reculent de 19,2 % à fin juillet 2025

Les dépenses au titre de la compensation se sont établies à 6,5 Mds MAD à fin juillet 2025, soit une baisse de 19,2 % par rapport à la même période en 2024, selon le dernier bulletin de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce montant représente 38 % du total inscrit dans la Loi de finances 2025, traduisant un recours plus modéré à ce levier budgétaire dans un contexte de stabilisation des prix des matières premières. Pour rappel, la compensation est un système de subventions visant à réguler les prix de certains produits de base (alimentaires et énergétiques notamment). Alors que les charges de compensation avaient fortement pesé sur les finances publiques en 2022 et 2023, le repli des cours mondiaux et la réforme du système de subvention permettent désormais de mieux maîtriser ces postes de dépense.

Ces efforts sont toutefois en partie atténués par l'essor d'autres dépenses sur le période. Ainsi, en parallèle, les dépenses de fonctionnement poursuivent leur progression, atteignant 195,3 Mds MAD, tirées par une forte hausse des traitements et salaires (+11,5 %), qui s'établissent à 104,1 Mds MAD. Les dépenses de matériel augmentent également de 11 %, à 51 Mds MAD, tandis que les charges communes bondissent de 39,1 %, pour s'élever à 29 Mds MAD.

## Startups : le Maroc intègre le top 5 MENA grâce à Ora Technologies

Le Maroc s'est hissé à la 4ème place des pays les plus performants en matière de levées de fonds dans la région MENA, selon le dernier rapport mensuel de Wamda et Digital Digest. Ce résultat est principalement porté par la levée de 7,5 MUSD d'Ora Technologies, startup marocaine spécialisée dans le développement de solutions digitales, qui permet au Royaume de devancer l'Égypte, traditionnellement mieux classée.

Ce classement intervient dans un contexte de reprise marquée des investissements dans les startups régionales, avec 783 MUSD levés en juillet 2025, soit une hausse spectaculaire de 1 411 % par rapport au mois précédent. La deeptech et l'e-commerce dominent désormais les montants levés, devant la fintech et les SaaS.

**Commenté [SER1]:** Préciser le secteur

**Commenté [SER2]:** On aurait des données un peu plus long terme que mensuel

**Commenté [TV3]:** Kezako ?

Ce positionnement reflète les effets combinés d'un écosystème local en structuration et d'initiatives publiques ciblées, notamment via le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, la CDG, Tamwilcom et le programme "StartUp Maroc 2030". Ces dispositifs soutiennent le financement en amorçage, l'accompagnement sur mesure et l'accès au marché pour les jeunes pousses marocaines.

## Création de la Fondation Maroc 2030 pour piloter l'organisation de la Coupe du Monde

Officiellement créé par décret royal publié le 7 août 2025, la Fondation Maroc devient la principale entité chargée de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde 2030. Basée à Rabat, la Fondation sera présidée par Fouzi LEKJAA, actuel Président de la Fédération Royale Marocaine de Football et ministre chargé du budget.

Le Conseil exécutif de la Fondation réunira des représentants des ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Sports et du Budget. En parallèle, un Conseil consultatif servira d'espace de dialogue et de réflexion associant le secteur privé, la société civile, la diaspora marocaine et le monde du football. Enfin, le Comité de management territorial, présidé par le ministre de l'Intérieur, pilotera le suivi des engagements de l'État sur le terrain.

Pour rappel, l'investissement nécessaire pour la Coupe du Monde est désormais évalué par les autorités à 150 Mds MAD (14,3 Mds EUR soit 2,2 % du PIB par an).

# Grands projets, environnement, industries

## Télécoms / 5G : l'ANRT attribue une licence 5G à chacun des trois opérateurs globaux télécoms

A l'issue d'un appel à concurrence, l'Agence Nationale de Règlementation des Télécommunications a annoncé le 25 juillet dernier l'attribution aux trois opérateurs télécoms, Maroc Telecom, Inwi et Orange, des licences de portée nationale pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de télécommunications utilisant les technologies mobiles de 5ème génération. Les contreparties financières de ces licences sont les suivantes : 900 M MAD pour Maroc Telecom, 600 M MAD pour Orange ainsi qu'INWI. Les engagements de couverture pris par les soumissionnaires devraient permettre de couvrir 45% et 85% de la population respectivement à fin 2026 et à fin 2030.

## Dessalement : l'émirati AMEA Power et l'espagnol Cox vont développer conjointement la 2ème phase de la station de dessalement d'Agadir

L'émirati AMEA Power a annoncé début août sa participation au développement de la 2ème phase de la station de dessalement d'Agadir dans le cadre d'un accord de partenariat public-privé que le groupe espagnol Cox a signé le 29 juillet dernier avec les autorités marocaines (Cox opère déjà la station existante, mise en service en 2021). Cette extension permettra de faire passer la capacité de dessalement de 275 000 à 400 000 m3 par jour à l'horizon 2026 et de fournir ainsi de l'eau potable à 2 millions de personnes et de l'eau irriguée pour 13 600 hectares de terres agricoles. Elle sera alimentée par un parc éolien de 150 MW que développe AMEA Power dans la région de Laâyoune et dont la mise en service est prévue courant 2027.

Les deux groupes avaient créé une joint-venture en mai 2025 portant sur le développement de projets d'infrastructures dans les secteurs de l'eau et de l'énergie en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie et il s'agit de la première opération de cette JV (investissement total de 250 M EUR)

## Energie : Novec (filiale de la CDG) réalisera les études d'impact environnemental et social du projet de ligne électrique de 3 GW entre Oued Lakraa et Mediouna

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable a attribué le 13 août dernier à Novec, filiale de la Caisse de dépôt et de Gestion, le marché portant sur la réalisation des études d'impact environnemental et social du projet de ligne

électrique à haute tension d'une capacité de 3 GW qui reliera le sud au centre du Maroc. Novec a remporté les 3 lots portant sur : (1) la station de conversion Oued Lakraa et le tronçon Oued Lakraa - Tan Tan, (2) le tronçon Tan Tan – Marrakech et (3) la station de conversion de Mediouna et le tronçon Marrakech – Mediouna. Pour mémoire, cette autoroute électrique -ainsi que 1 200 MW de projets d'énergie verte qui feront l'objet d'un contrat de fourniture avec l'ONEE seront développés par Taqa Maroc (filiale du groupe émirati éponyme), Nareva et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, en partenariat avec l'ONEE. Ce programme s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique signé en mai dernier prévoyant la réalisation de plusieurs projets pour un investissement total de 130 Mds MAD (12 Mds EUR) à l'horizon 2030.

L'ensemble de ces projets sera détenu à parts égales entre Taqa Maroc et Nareva, avec une participation de 15% pour le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et les autres acteurs publics. Ce partenariat public-privé s'inscrit dans le cadre d'un partenariat plus large entre le Maroc et les Emirats Arabes Unis signé en décembre 2023.

## Fasep : La Direction générale du Trésor a ouvert un nouvel appel à projets dédié aux entreprises françaises porteuses de solutions pour le développement et la modernisation des infrastructures numériques stratégiques

Chaque année, l'organisation d'un appel à projets FASEP (instrument de subvention aux entreprises géré par le Trésor français) permet, de façon complémentaire au guichet ouvert toute l'année, de soutenir et valoriser des projets de démonstrateurs innovants, majoritairement portés par des PME dédiés à une thématique gouvernementale prioritaire.

Cette année, l'appel à projets porte sur les « Solutions innovantes pour le développement et la modernisation des infrastructures numériques stratégiques », notamment : réseaux longue distance, réseaux d'accès très haut débit, câbles sous-marins, satellites, centres de données, hypercalculateurs, et jumeaux numériques. L'objectif est de renforcer la souveraineté numérique, la résilience et la connectivité à grande échelle, en favorisant l'émergence de technologies innovantes dans le pays ciblé. Les candidatures sont ouvertes aux entreprises françaises disposant d'un projet à l'export (appui d'un montant maximum de 500 000 EUR dans ce cadre), jusqu'au 15 septembre 2025. Pour en savoir plus : Appel à projets FASEP 2025.

.

## Indicateurs macroéconomiques 2024

| | Taux de croissance du PIB réel | Taux d'inflation | Taux de chômage | Déficit courant | Déficit budgétaire | Dette du Trésor |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Banque Mondiale | 2,9 % | - | - | 1,5 % | - | - |
| FMI | 2,8 % | 1,5 % | 13,2 % | 2 % | 4,1 % | 69,1 % |
| Bank Al-Maghrib | 3 % | 0,9 % | - | 1 % | - | - |
| Haut-Commissariat au Plan | 3 % | 0,9 % | 13,3 % | 1,5 % | 3,5 % | 69,8 % |

## Indicateurs macroéconomiques 2025

| | Taux de croissance du PIB réel | Taux d'inflation | Taux de chômage | Déficit courant | Déficit budgétaire | Dette du Trésor |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Banque Mondiale | 3,9 % | 3,8 % | - | 1,5 % | - | - |
| FMI | 3,9 % | 2,3 % | 12,6 % | 1,5 % | 3,8 % | 68,3 % |
| Bank Al-Maghrib | - | - | - | - | - | - |
| Haut-Commissariat au Plan | 3,8 % | - | - | 1,5 % | 3,9 % | 69,9 % |

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr